

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique concernant le projet porté par « Nièvre Agrisolaire » de ferme photovoltaïque sur les communes de Dirol et de Germenay.

**De :** Benjamin S

**Date :** 16/10/2022 21:21

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous faire part de mon avis pleinement **DÉFAVORABLE** concernant le projet de ferme photovoltaïque sur les communes de Dirol et Germenay

**Contexte :**

J'ai une résidence dans le hameau de Sauvigny sur la commune de Marigny sur Yonne, en bordure Sud Est de l'aire d'étude immédiate. Ma famille est issue du village de Germenay, son nom apparaît dans les registres paroissiaux depuis le 17<sup>ième</sup> siècle au moins. C'est pour dire si je connais cette région et son histoire.

L'Histoire se répète, surtout les erreurs.

Dans les années 1970, Monsieur d'Hombres, issu d'une famille de propriétaires terriens auvergnate, a entrepris de défricher des bois acquis au lieu-dit 'Le Bouillon' dans la Nièvre.

Plusieurs dizaines d'hectares de forêt de feuillus de qualité ont alors été rasés à blanc pour cultiver des céréales de manière intensive... Cette pratique serait considérée comme scandaleuse aujourd'hui. Ces terres qui n'étaient déjà pas très propices à faire pousser du blé ou du maïs sont évidemment sorties épuisées de décennies de n'importe quoi, d'un modèle agricole céréalier qui n'a jamais fonctionné dans cette partie de la Nièvre et dont on ne veut plus.

Aujourd'hui cette même famille auvergnate qui n'a toujours que faire de ses terres nivernaises tente de réparer son erreur du passé par une autre erreur encore plus crasse et grossière...

Gaspiller une si grande surface agricole est un non-sens au regard de l'énergie effectivement produite, des retombées économiques minimales pour les villages concernés et nulles pour les habitants.

**Aberration Économique :**

Il n'échappera à personne que cette partie de la Nièvre n'est pas la meilleure des localisations pour la production photovoltaïque. Les rendements y atteignent péniblement 1100 kWh/kWc contre 1600 kWh/kWc sur la côte d'Azur au plus de 1900 kWh/kWc dans le désert marocain. Cela donne un facteur de charge de 12% au mieux pour cette usine de misère.

Accaparer une si grande surface naturelle pour produire si peu, c'est une hérésie !

Ce projet, fragile par nature, ne tient que par les subventions en tout genre et les prix de rachat garantis liés à la production d'électricité verte. C'est avant tout un projet d'opportunité davantage qu'un réel développement de potentiel. C'est ce qui pousse des compagnies telle *European Energy* à se lancer dans une course effrénée aux terrains afin d'y empiler des panneaux solaires chinois, quand bien même les rendements y sont médiocres et la rentabilité des projets hasardeuse.

Un des leviers de la stratégie d'European Energy est de revendre leur actif après la mise en service, une fois les incertitudes levées et les niveaux de production mieux connus. Le parc photovoltaïque est alors repris par un sombre fond d'investissement, intouchable du grand public... Tout recours en cas de mauvaise gestion est alors impossible, la maintenance étant sous traitée, il n'y a plus d'interlocuteurs, plus de responsables.

Aussi, la promesse de maintien d'une activité agricole n'engage que ceux qui veulent bien l'écouter et bien des exemples en France montrent que les cultures de foin ou l'élevage ovin ont bien rapidement cessé après l'ouverture de la ferme solaire (les modules empêchent la bonne circulation des engins, les brebis meurent électrocutées...).

Ces fermes solaires n'ont alors de ferme que le nom et finissent bien malheureusement en dépotoir où les entreprises d'opération et maintenance stockent du matériel industriel en tout genre... aggravant encore davantage l'impact sur les paysages.

**Impacts culturels et paysagers**

Comme beaucoup d'habitants de la région, je suis très attaché au paysage de forêt et de bocage propre au piedmont morvandiau.

Même habilement réalisée, l'insertion graphique du projet ne peut me faire ôter de la vue la verrue immense que sera pour sûr cet empilement de panneaux solaires noirs.

S'ajoutent à cela les clôtures vertes de 2 mètres de haut, les transformateurs, les lignes haute tension, les nouvelles coulées de bitume, les bâches à eau vert menthe, tout est immonde et défigure le paysage en profondeur, surtout sur plus de 150 hectares. Ce projet est bien trop massif par rapport à l'unité paysagère (petite prairie de quelques hectares entourée de haies) locale.

C'est un gâchis sans nom.

Les mesures compensatoires en plantation de haie et d'arbres proposées par l'opérateur sont clairement insuffisantes.

#### **Risque écologique :**

Je peux reconnaître que l'impact écologique des implantations photovoltaïques est sans doute minime en comparaison avec d'autres industries mais le risque nul n'existe pas et on manque clairement de recul sur l'impact de telles installations après plusieurs années, surtout si la maintenance et l'entretien sont insuffisants.

La consommation d'eau pour l'entretien des panneaux pose problème et on le sait, alors que les étés de plus en plus secs se succèdent. Il serait complètement aberrant que l'opérateur puisse prélever de l'eau sur le réseau ou sur la nappe pour nettoyer une installation industrielle.

Les mares, ruisseaux, marais et zones humides doivent être absolument sauvegardés.

La diffusion dans le milieu naturel de certains éléments nocifs tels que les PFAS (polyfluoroalkylées) ou autres oxydes métalliques provenant des panneaux ou de leur support n'est pas à exclure et aurait un impact durable, quasi éternel sur l'environnement.

Ce projet, eu égard à sa taille, son impact, son rendement, sa fragilité économique est un non-sens, et le photovoltaïsme intensif sur les terres agricoles une bêtise ultime alors que tant de surfaces déjà artificialisées (parkings, toitures d'entrepôts, d'immeubles, d'hypermarchés) sont encore dépourvues de panneaux solaires.

J'espère sincèrement que mon signal d'alerte sera entendu.

Benjamin

58800 Marigny-sur-Yonne